



# Mise en garde

## Vapotage d'huile de cannabis

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) désire vous sensibiliser sur la hausse de vapotage d'huile de cannabis chez les jeunes.

Le vapotage est une méthode relativement nouvelle de consommer le cannabis qui consiste à chauffer un produit du cannabis (par exemple : cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable) pour produire une vapeur. Le processus de chauffage dégage des substances chimiques potentiellement nocives lorsqu'on les inhale.

Plusieurs jeunes croient à tort qu'il y a moins de risques à vapoter qu'à fumer du cannabis. Or, la teneur en THC (élément actif du cannabis) varie d'un produit de vapotage à l'autre et plus celle-ci est élevée, plus elle accroît le risque de surintoxication. Certains de ces produits proviennent du marché noir et pour ceux-ci, il n'existe aucune confirmation de la teneur réelle en THC.

Connus entre autres sous les noms de « vape pen », « THC e-juice » et « wax pen », le SPVQ vous rappelle que ce type de produit est illégal autant pour les personnes mineures que majeures, puisque non distribué par la Société québécoise du cannabis.

Discutez-en avec votre jeune.



**INFO  
PRÉVENTION**

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE QUÉBEC